

LA MAGOUILLE ET LA COLERE

Inquiétude et méfiance dominaient, à l'ADUPSY (1), tandis que se négociait au finish un nouvel organigramme pour les IUP, les Institutions universitaires de psychiatrie genevoise (voir TVB-Hebdo de la semaine dernière, *Le territoire des mandarins*). L'inquiétude et la méfiance font place maintenant à la colère. Qu'elle se réfère aux luttes menées depuis le milieu des années 1970 pour les droits des usagers de la psychiatrie ou qu'elle se réfère au rapport d'enquête de septembre dernier, l'ADUPSY n'est pas loin de penser que le conseiller d'Etat Jaques Vernet, les grands patrons et la Commission administrative des IUP se foutent du monde. En gros et en détail, sur le fond et dans la méthode.

"On magouille au sommet pour le partage du gâteau, explose un membre de l'ADUPSY, mais on ne bouge pas sur nos revendications de base, bien concrètes, à propos de la pratique psychiatrique elle-même. C'est pourtant là que se joue le sort des patients!"

A l'abri des fâcheux

La réforme institutionnelle que Vernet met au point devait, paraît-il, restaurer la confiance de la population genevoise en "ses" IUP. Des esprits naïvement démocrates auraient pu inférer de cet objectif une méthode basée sur la transparence et la netteté, un débat public, des consultations larges et approfondies... Tu parles! L'affaire se régle entre notables et spécialistes, dans un confidentialisme que troublait seulement, à l'occasion, dans les colonnes du *Monde*, quelques pressions aussi prestigieuses que spontanées en faveur du professeur Tissot, directeur médical de Bel-Air; avec reprise dans la *Tribune de Genève*, comme il se doit, puis réplique de psychiatres du cru - bizarrement non reprise, Georges-Henri Martin devait être distraire.

Nobles cris et chuchotements intéressés, pour tout dire. Chacun devant recevoir son bout de gras, on a réorganisé à l'abri des fâcheux. Il sera toujours temps, après, de tenir conférence de presse pour proclamer la clôture du débat faute de l'avoir ouvert.

Sur le fond, la seule chose qui satisfasse vraiment l'ADUPSY, c'est la suppression des directions médicales aux IUP. Pour le reste, l'incohérence paraît être de règle, la distribution des "territoires" entérinant que-

relles de tendances et conflits de personnes au lieu de les résoudre. Visiblement, on a voulu faire vite et donner l'impression qu'un nouvel organigramme allait régler la crise des institutions psychiatriques.

Et la VPOD/Bel-Air, écrivant au Conseil d'Etat le 29 mars pour rappeler ses revendications, insiste elle aussi vigoureusement là-dessus.

Au vrai, la commission d'enquête dont le rapport fut publié en septembre dernier avait donné le ton, en proposant elle-même un modèle de réorganisation: on se jeta sur cet os bienvenu, plutôt que de s'atteler à l'éradication des pratiques mises en cause dans la première partie du rapport d'enquête. Alors, avec l'ADUPSY, insistons.

Et les cellules d'isolement ?

Isolement. Les enquêteurs avaient vigoureusement critiqué sa pratique à Bel-Air, et rappelé avec bonheur qu'il ne faut pas confondre isolement et solitude du patient, bien au contraire. Ils avouaient avoir été frappés par le caractère carcéral des locaux

Psychiatrie genevoise: si l'on jouait du marteau-piqueur avant de peaufiner les organigrammes ?



LE DOMAINE RESERVE

Ce pourrait être un jeu de société. On vous donne les déclarations de la commission d'enquête, du conseiller d'Etat Vernet et du professeur Tissot sur la recherche à Bel-Air, et vous essayez de monter quelque chose qui se tienne. L'ADUPSY essaie, mais n'y arrive pas. Tout ce qu'elle croit pouvoir distinguer, à l'horizon de la "réforme" Vernet, c'est la création d'un mini Bel-Air pour le professeur Tissot à l'intérieur même de Bel-Air. Quinze ou vingt lits.

Un pur service de recherche? Mais Tissot lui-même affirme qu'un service de recherche "ne saurait être désinséré de l'activité clinique": en d'autres termes, il faudra bien que Tissot et son équipe soignent les patients hospitalisés chez eux en même temps qu'ils les utiliseront pour la recherche.

Des patients volontaires pour servir à l'avancement de la science? "Il va sans dire, pour Vernet, qu'ils auront donné par eux-mêmes ou leur répondant leur accord écrit". Mais Tissot déclare au contraire "adhérer entièrement" au principe que "le clinicien reste le dernier juge de la participation ou non d'un patient à un programme d'investigations".

En l'occurrence, le clinicien, c'est qui? Tissot lui-même, en tant que patron du service? Ou les médecins chefs de secteurs, sous la responsabilité de qui les patients auront dû préalablement être hospitalisés? Beaux conflits en perspective: ils se détestent. Mais on trouvera bien une astuce d'organigramme pour régler la question.

Dans ces conditions, estime l'ADUPSY, il faut simplement renoncer à toute recherche sur les patients à Bel-Air jusqu'à examen complet, si nécessaire par une commission d'enquête spécialisée, des questions effleurées par le rapport de septembre dernier: valeur et opportunité, conditions éthiques, cadre financier et technique des recherches Tissot. Sinon, le "domaine réservé" qu'elles constituaient depuis des années restera clos... et inquiétant.

J. St.

d'isolement. Mais qu'est-ce qu'on attend, demande l'ADUPSY, pour démolir ces cellules? Que les professeurs Haynal et Garrone prennent en main leurs secteurs? Que leurs médecins-chefs *intra muros* se sentent les coudées franches? Ou que Jaques Vernet, se souvenant qu'il a géré les travaux publics avant la santé, retrouve un vieux marteau-piqueur dans un coin de son bureau? Même question, à peu près, pour les traitements à hauts risques (électrochocs et cures de sommeil): les précautions éthiques et matérielles qu'ils requièrent, et sur lesquelles insistaient les enquêteurs, sont-elles de moindre urgence que la désignation des nouveaux rois, vice-rois et barons de la psychiatrie genevoise?

De la commission d'enquête à la "réforme" Vernet, il y a continuité, au moins dans la priorité accordée aux sommets hiérarchiques.

Jean Steinauer

(1) Association pour les droits des usagers de la psychiatrie, 22 rue Neuve-du-Molard, 1204 Genève.